Propositions pour la France



Collection Jean-Jaurès

Numéro spécial Convention nationale - PSinfo - Février 1988 - Prix 10 F

SOMMAIRE

EDITORIAL
p.3

ECONOMIE
L'audace industrielle, p.5

EDUCATION
Le pari de l'intelligence, p.8

DROITS DES TRAVAILLEURS
Dans l'entreprise, la démocratie, p.13

SOCIAL
Une société plus juste, p.16

SOLIDARITE
16 F pour en finir avec la misère, p.18

FISCALITE
Répartir l'effort, p.19

HABITAT
Un marché fou, ça se soigne, p.20

JUSTICE
France Etat de droit, p.22

VIVRE ENSEMBLE
L'immigration, une chance pour la France, p.23

SOCIETE
La sécurité au quotidien, p.24

ENVIRONNEMENT
Protéger la vie, p.26

AUDIOVISUEL
Des media indépendants, p.28

CULTURE
Un nouvel élan, p.30

COMMUNAUTE
L'Europe du progrès, p.32

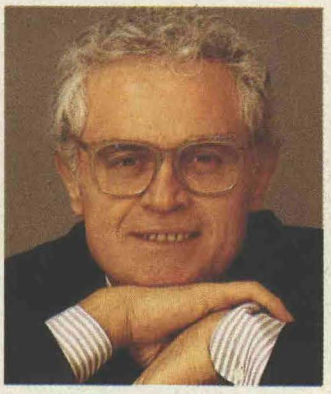
DEVELOPPEMENT
Leur avenir est aussi le nôtre, p.34

PAIX
Assurer la sécurité de la France, p.36

TELEX
p.38

Directeur: Lionel JOSPIN. Rédacteur en chef: Françoise SELIGMANN. Directeur de la publication: H. PRADEAUX. Numéro de commission paritaire: 103.74 du 25 mai 1984. Photo de couverture: M. GAILLARD/JERRICAN; p.3: C. Caron; p.4: Ivaldi/Jerrican; p.6/7: A. Nogues/Sygma; p.7: Maillac/Réa; p.8/9: V. Winckler/Rapho; p.10: P. Robert/Sipa-Press; p.11: P. Michaud, P. Nieto/Réa; p.12: Béziat/Collectif; p.14/15: J.-C. Grelier; p.17: F. Jalain/Explorer; p.18/19: Ph. Chesnot/Sipa-Press; p.19: P. Michaud; p.20: P. Michaud; p.21: © L'Express; p.23: Pitchal/Réa; p.24/25: Limier/Jerrican; p.25: Bruno Le Hire de Fallois; p.26: Ivaldi/Jerrican; p.26/27: Pissavini/Jacana; p.28/29: Gontier/Jerrican; p.30/31: Dumage; p.31: P. Gleizes/Explorer; p.32/33: A. Nogues/Sygma; p.34/35: R. Assis/Réa; p.36/37: A. Ernoult; p.37: J. Witt/Sipa-Press; p.38: M. Bailleau/Explorer, Daudier/Jerrican, Labat/Jerrican, A. Baumann. Fabrication:TOTEMA. Imprimerie: Avenir Graphique.

Coll. Fondation Jean-Jaurès



Fidèle à ses valeurs de progrès, de justice et de liberté, poursuivant l'action menée avec François Mitterrand, riche de son expérience gouvernementale, le Parti Socialiste présente ses propositions pour la France. Il propose de grands axes d'action aux Françaises et aux Français.

Accroître l'efficacité de notre économie en assurant l'équité : moderniser les entreprises en se souciant de l'emploi et du pouvoir d'achat des salariés, développer la concertation et le dialogue social, garantir à tous un revenu minimum, répartir l'effort en rétablissant l'impôt sur la grande fortune et défendre la Sécurité sociale.

Préparer l'avenir : en pariant sur l'intelligence, en accordant la priorité à l'éducation, en soutenant la recherche, en construisant l'Europe, en assurant la sécurité du pays et en œuvrant pour un nouvel ordre économique mondial.

Répondre aux préoccupations quotidiennes des Français en matière de sécurité et de justice, améliorer l'habitat et le cadre de vie, développer les solidarités.

Les conservateurs ont une vision courte du temps et une conception étroite de la société. Les socialistes se tournent vers l'avenir avec le souci de donner sa place à chacun.

Je souhaite que ces propositions contribuent à rassembler une majorité de Françaises et de Français autour du candidat que soutiennent les socialistes.

Lionel Jospin

Coll. Fondation Jaurès



La recherche: notre priorité. Reprendre et amplifier l'effort engagé de 1981 à 1986

Fondation Jean Jaurès

Croissance et emploi

L'AUDACE INDUSTRIELLE

Combattre le chômage, refuser la marginalisation d'une partie importante de la population, tels sont aujourd'hui les principaux enjeux économiques. Nul ne peut l'ignorer, l'effort à produire est considérable : il s'agit de rechercher la croissance, de moderniser l'appareil industriel tout en assurant la reconversion des hommes et des femmes, en donnant à chacun la possibilité de s'insérer dans une économie moderne.

Le redressement économique

Le redressement de notre économie passe par la lutte contre tout retour de l'inflation, cette marée noire que les gouvernements socialistes ont su endiguer.

Depuis mars 1986, la droite a fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés.

Pour l'avenir, les socialistes se prononcent en faveur d'une politique salariale assurant aux travailleurs une partie des gains de productivité, et d'une politique des prix conduisant à une évolution comparable des revenus non salariaux. Il en résultera un juste partage de l'effort et des fruits de l'effort.

La croissance

La recherche de la croissance appelle un nouvel équilibre entre l'action de l'Etat et l'initiative privée.

Pour stimuler l'investissement, l'action de l'Etat, si critiquée par le passé, apparaît plus que jamais nécessaire.

Aujourd'hui, la spéculation financière mobilise des sommes considérables, au détriment des investissements productifs.

La baisse des taux d'intérêt, la mise en place d'une fiscalité incitative allégeant l'impôt lorsque les bénéfices sont réinvestis, la modification des régimes d'amortissement constitueront une politique permanente d'aide à l'investissement.



Il faut également privilégier l'investissement par rapport aux placements spéculatifs et, dans cette perspective, l'imposition des plus-values financières des entreprises sera relevée.

Nous préconisons qu'une initiative soit prise au niveau européen afin de relancer ensemble la croissance par des soutiens budgétaires, une baisse des taux d'intérêt, un programme de grands travaux d'infrastructures, ainsi que des mesures commerciales.

Le développement industriel

Le secteur public demeure un instrument majeur de l'orientation économique de notre pays, lorsqu'il s'agit de défendre l'appareil productif contre une mainmise étrangère, de stimuler les initiatives de dimension européenne ou de créer des entreprises dans les secteurs à hauts risques.

Les privatisations ont distribué le pouvoir aux amis du RPR. Aussi, la composition des noyaux durs sera-t-elle revue par le rachat de gré à gré, le rachat sur les marchés ou la loi.

Aucune des privatisations ne doit être considérée comme irréversible.

Hier, les nationalisations ont permis de remettre à flot des secteurs déterminants de notre industrie comme la chimie, l'électronique ou l'informatique.

Aujourd'hui, les contours du service public sont appelés à évoluer à mesure des besoins de l'économie française.

Les entreprises publiques doivent être les centres et les moteurs de l'innovation.

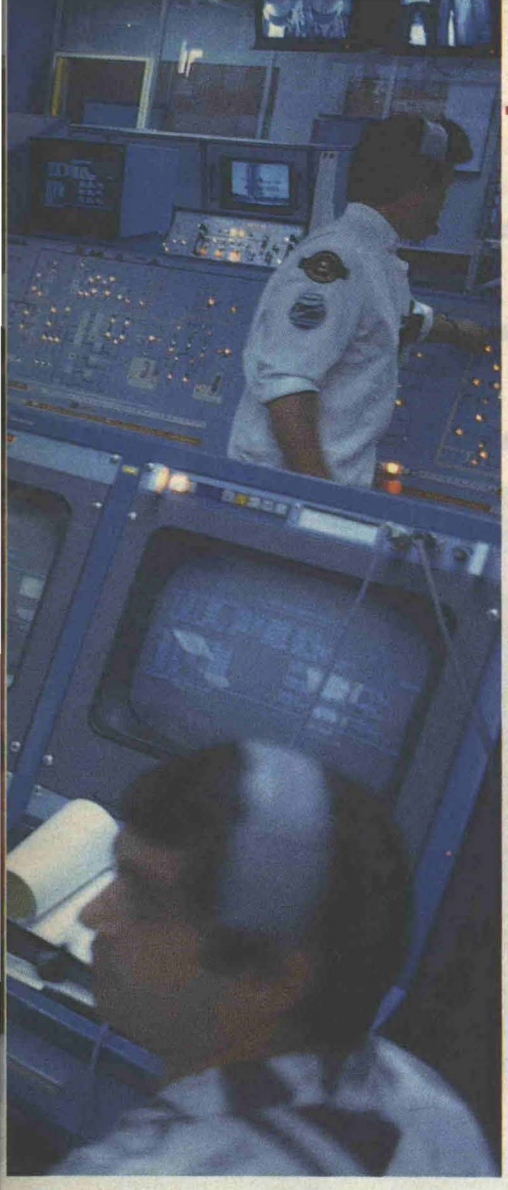
Une France inventive

La France est l'un des pays les plus inventifs du monde.

Ses succès? Ariane, Airbus, fruits de la recherche scientifique et de la mise en œuvre des technologies de pointe.

Nous pouvons, nous devons placer notre pays au premier rang des nations industrielles, produisant et exportant les technologies du futur.

Les gouvernements de Pierre





Mauroy et de Laurent Fabius avaient fait de cette exigence une priorité.

François Mitterrand s'est efforcé de répondre aux défis de la modernité par des initiatives nationales, comme la mission informatique, ou européennes, comme le projet Eurêka.

Il est vital de poursuivre et d'intensifier cet effort. Des mesures fiscales, tel le crédit d'impôt-recherche favoriseront les initiatives.

Les laboratoires des universités et du CNRS seront dotés des moyens dont ils ont été privés depuis deux ans.

Parce que notre avenir dépend de la recherche, l'objectif doit être de porter l'effort national de recherche à 3% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Aménager et réduire le temps de travail

Aussi forte que soit la croissance, elle ne suffira pas à résorber le chômage.

L'aménagement et la réduction du temps de travail demeurent donc des priorités.

Des négociations seront engagées dans chaque branche, puis dans chaque entreprise. Pour les stimuler, des avantages fiscaux seront accordés aux entreprises créant une équipe supplémentaire en réduisant de manière significative la durée individuelle du travail tout en allongeant la durée d'utilisation des équipements.

Une politique des PME

Pour mieux servir les besoins des PME, des solutions seront apportées à trois problèmes majeurs: la transmission des entreprises, leur adaptation aux technologies de pointe et aux nouveaux marchés, l'accès au financement à des coûts supportables.

Les pôles de conversion

Des entreprises naissent, d'autres disparaissent inévitablement. Les salariés ne doivent pas être les victimes impuissantes des mutations industrielles.

Il faut donc mettre en œuvre un véritable droit à la conversion en s'appuyant sur des négociations collectives et sur un service public rénové de l'emploi et de la formation.

Une nouvelle législation sera mise en place afin de protéger les salariés que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement laisse désarmés face à l'arbitraire patronal.

Des initiatives seront prises pour venir en aide aux régions les plus touchées par la crise, en s'inspirant des pôles de conversion mis en place de 1981 à 1986.

80 % des jeunes de l'an 2 000 au niveau du bac

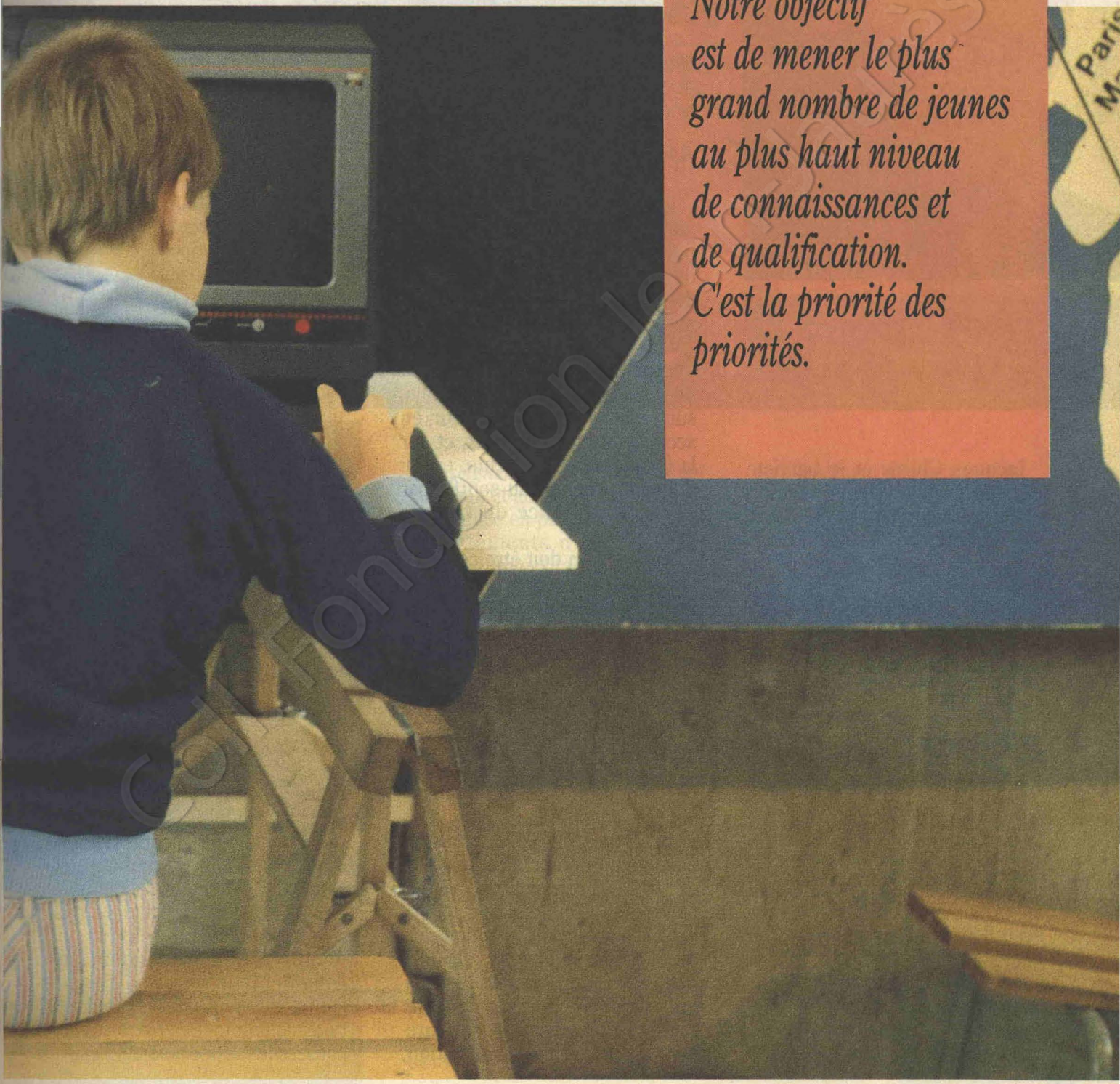
LE PARI DE L'INT



Fondation Jean-Jaurès

ELLIGENCE

L'éducation est la clé de l'égalité des chances et de l'emploi. Notre objectif est de mener le plus grand nombre de jeunes au plus haut niveau de connaissances et de qualification. C'est la priorité des priorités.



© Fondation Le Corbusier



"On s'en souviendra en 88"

Jacques Chirac et le barriste René Monory rêvaient de renforcer la sélection sociale à l'Université et à l'école. Ils se sont heurtés à l'opposition pacifique d'une génération.

Après avoir tenté d'imposer ses projets par la matraque, le gouvernement laisse le secteur de l'éducation dans l'attente et l'inquiétude.

Une grande ambition

Mener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, ne laisser aucun jeune au bord du chemin, accueillir deux millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur et permettre un nouveau départ à ceux qui n'ont pas bénéficié d'une formation initiale solide, tels sont nos objectifs. Ils sont ambitieux. Ils sont à la mesure des besoins de notre pays.

Les emplois de demain nécessiteront une qualification accrue. La compétitivité de la France et de ses entreprises dépendra toujours plus du niveau de formation de la population.

C'est un véritable droit à la formation qu'il faut désormais mettre en place.

L'instauration de l'instruction publique fut l'ambition des républicains à la fin du XIXe siècle. La mutation de notre système d'éducation doit être notre grande ambition pour la fin du XXe siècle.

Multiplier les chances

L'effort à entreprendre est considérable. Il nécessite d'importants moyens matériels et des changements de mentalité des différents acteurs du système éducatif et de formation.

Nous devons agir à la fois sur la formation initiale, en favorisant une école de qualité pour tous, sur l'enseignement supérieur, en accueillant plus et mieux, et sur la formation permanente, en lui donnant un nouveau souffle par la reconnaissance du rôle de l'entreprise.

La formation doit être continue tout au long de la vie. Elle sera facilitée par le crédit-formation qui permettra à chacun de reprendre des études qu'il n'a pas pu mener à bien, ainsi que par la redéfinition de l'enseignement par alternance, avec une priorité aux salariés les moins qualifiés.

Tout ceci ne pourra se réaliser que si nous faisons d'un défi une chance : d'ici à l'an 2000, il faudra recruter 350 000 à 400 000 enseignants pour faire face aux départs à la retraite et à l'accueil d'élèves supplémentaires.

C'est une occasion unique de bien préparer l'avenir en donnant un contenu rénové et revalorisé à la fonction enseignante: méthode et niveau de recrutement, conditions de formation, modalités d'exercice du métier, gestion de la carrière et des affectations, conditions de rémunération.



Un plan pour l'éducation

Parce que l'éducation et la formation ne sauraient se concevoir en dehors d'une vision à long terme, parce que la concertation s'avère indispensable, nous avons choisi d'agir en deux étapes.

L'urgence, d'abord, pour 1988 et 1989, puis une programmation décennale 1990-2000 élaborée après un large débat national et adoptée par le Parlement au printemps 1989.

1 milliard de francs en 1988, 4 milliards en 1989 et, de 1990 à 2000, 4 milliards de francs supplémentaires chaque année.

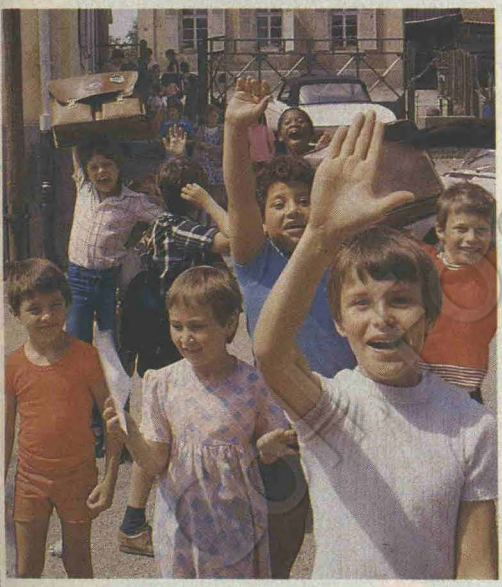
Ces sommes viendront s'ajouter aux crédits permettant de faire face à l'évolution naturelle du budget de l'Education nationale.

Les urgences

Amélioration du système éducatif : plan de lutte contre l'illétrisme, efforts pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux, réduction des redoublements,révision des processus d'orientation, en particulier pour les jeunes filles, notamment par l'augmentation du rôle des parents, développement des sections scientifiques et des classes passerelles, aides aux familles.



La formation permanente : une seconde chance



La mutation de notre système d'éducation doit être notre grande ambition pour la fin du XXe siècle

Enseignement supérieur : réhabilitation et aménagement des locaux, mise en place de nouveaux départements d'IUT et d'antennes universitaires pour rapprocher les étudiants de leur lieu d'étude, mise en chantier de logements d'étudiants, augmentation du nombre et du niveau des bourses.

Formation permanente : développement du rôle du service public pour les actions d'insertion professionnelle des jeunes, reconnaissance des qualifications acquises, effort prioritaire en direction des personnels les moins qualifiés.

Les personnels : concours de pré-recrutement à la rentrée 1988, planification des recrutements, suppression de l'âge limite pour se présenter aux concours, possibilités pour certains diplômés d'accomplir le service national dans un établissement d'enseignement.

Le plan décennal

Les concertations préalables et les dispositions mises en œuvre porteront notamment sur le fonctionnement du système éducatif, l'enseignement supérieur et la recherche, la place des différents acteurs du système éducatif, la formation permanente et la perspective européenne.

Au XXIe siècle, l'éducation et la formation seront les principaux facteurs de développement.

Elles sont au coeur de nos préoccupations car elles constituent la clé de l'égalité des chances et de la liberté.

C'est pourquoi nous avons décidé d'en faire la priorité des priorités.



Une nouvelle citoyenneté

Dans l'entreprise, la démocratie

Les lois votées par les socialistes ont ouvert de nouveaux espaces de liberté. La loi sur l'égalité professionnelle a mis fin aux injustices dont les femmes étaient victimes dans les entreprises. Les lois Auroux ont donné plus de responsabilités aux salariés, et confié à la négociation et au contrat l'organisation des relations de travail. La conquête d'une nouvelle citoyenneté dans l'entreprise est au premier rang des objectifs que nous proposons à toutes les forces de progrès pour la décennie qui s'ouvre.

Réhabiliter le dialogue social

Depuis le retour de la droite au pouvoir, les attaques contre les syndicats et le droit du travail se sont multipliées: suppression de l'autorisation administrative de licenciement, conditions inadmissibles des négociations, attaques contre le droit de grève...

Ce refus du dialogue a provoqué de multiples conflits sociaux comme ceux de la SNCF et de la navigation aérienne.

Et c'est au nom de la compétitivité économique que la droite mène cette politique!

La compétitivité ne dépend pas des seuls coûts salariaux. La participation des salariés aux décisions qui les concernent n'affaiblit pas les entreprises, elle les renforce. La faiblesse de la démocratie économique est un handicap.

La France se priverait d'un atout décisif en ignorant l'exigence de responsabilité des salariés dans leur travail, et en négligeant le rôle essentiel des syndicats.

Le futur gouvernement engagera, dès son arrivée au pouvoir, une concertation avec les partenaires sociaux destinée à préciser les thèmes et les modalités des négociations décentralisées qui pourront être menées.

Des libertés nouvelles

Sur le lieu de travail, les Français se voient refuser des droits que nul ne songerait à leur contester en tant que citoyens.

Les femmes ont conquis le droit de vote en 1945, mais elles ont dû attendre juillet



1983 pour être traitées, à l'égal des hommes, dans le droit du travail.

L'adoption des lois Auroux avait pour but de favoriser le dialogue social et d'affirmer les droits des salariés. Elles ont buté sur de multiples résistances patronales.

Pis encore, la majorité issue des élections de mars 1986 a entrepris de mettre systématiquement en cause les droits acquis par les travailleurs.

Le gouvernement de droite s'est attaché à réduire à la portion congrue les négociations avec les syndicats.

Pourtant, face au patronat et à l'Etat, les syndicats constituent un contre-pouvoir nécessaire. Ils conduisent, au nom des salariés, les négociations collectives qui sont un des outils du progrès économique et social.

L'information dans l'entreprise

Le Parti Socialiste est résolu à répondre à la demande de dignité qu'exprime la volonté de participation des salariés au pouvoir économique sur le lieu de travail.

L'accès des travailleurs à des droits réels dans la gestion économique et dans l'organisation du travail constitue un impératif pressant pour la modernisation de la France.

Notre volonté est de favoriser l'émergence d'un type d'entreprise moderne et efficace où se développera en permanence un dialogue social équilibré dans lequel les salariés et les représentants syndicaux auront toute leur place.

Ce dialogue social suppose une information régulière sur l'investissement, la rémunéra-



La participation des salariés aux décisions qui les concernent est un facteur de compétitivité.

tion du capital et du travail, il nécessite un effort de formation permanent.

La représentation des salariés

Changer la vie sur le lieu de travail est un projet ambitieux qui prendra du temps.

Le mouvement ouvrier en a jeté les bases dès ses origines, le Front populaire comme les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius y ont apporté leur contribution.

Le Parti Socialiste n'a pas la naïveté de croire qu'un tel projet puisse être mené à bien par la seule action d'un gouvernement de gauche.

C'est avec les salariés et non à leur place que l'action doit être conduite. Mais demain, le gouvernement de gauche reprendra l'initiative et rassemblera tous ceux qui savent que l'avenir du pays passe par plus de démocratie.

La démocratie ne saurait s'arrêter aux portes de l'entreprise.

Dans les sociétés du secteur privé employant plus de cinq cents salariés, ces derniers seront représentés au conseil d'administration, leurs représentants bénéficieront d'une formation leur permettant d'assumer leur mission.

Il conviendra également de développer le droit d'alerte et les mécanismes de consultation des salariés en cas de restructuration de l'entreprise.

Développer les solidarités

Une société plus juste

Nous savons qu'il n'y a pas de liberté sans justice.
C'est pourquoi la solidarité fait partie du patrimoine des socialistes.
L'âge, la maladie, l'accident handicapent et souvent marginalisent des millions de Français. Les socialistes n'accepteront jamais que la société soit un "univers impitoyable" qui exclut les personnes âgées, les malades et les handicapés. La collectivité nationale doit venir en aide aux plus défavorisés, combattre la maladie et assurer la réinsertion des handicapés.

L'âge ne doit jamais entraîner l'exclusion sociale

De 1981 à 1986, les gouvernements de gauche ont développé une politique favorisant le maintien des personnes âgées à leur domicile.

Cet effort n'a pas été poursuivi après mars 1986. Il doit être repris et amplifié.

Les crédits d'aide ménagère, de soins infirmiers à domicile et d'amélioration de l'habitat devront être significativement augmentés.

Les modalités de participation des personnes âgées aux frais d'hébergement des établissements sanitaires ou médico-sociaux devront être réformés.

Le choix du type d'établissement doit dépendre uniquement des besoins de chaque individu.

La participation versée par chacun ne doit pas être une source d'inégalité.

L'indexation des retraites

Les retraites sont des revenus différés: elles sont financées par les cotisations que les travailleurs ont versées au long de leur vie active.

Il est donc injuste que l'évolution des retraites ne suive plus celle des salaires.

Les retraités doivent percevoir les mêmes augmentations que les salariés.

Défendre le régime des retraites

L'alarmisme répandu par la droite quant à l'avenir des régimes de retraite n'est pas justifié.

Certes, le vieillissement démographique et le chômage constituent des contraintes qui pèsent sur l'équilibre financier des caisses de retraite.

Mais ces données ne doivent pas mettre en cause l'avenir des régimes de retraite ni leur principe fondamental, la solidarité entre les générations.

L'adaptation des régimes de retraite aux nouvelles données économiques et démographiques doit être élaborée en concertation avec les partenaires sociaux.

Il s'agit de rendre ces régimes plus justes en harmonisant les contributions qui sont aujourd'hui inégalement réparties entre les catégories socio-professionnelles.

La santé

Dans la lutte contre la maladie, le système de santé français obtient des résultats remarquables. L'espérance de vie progresse. Les innovations médicales sont de plus en plus spectaculaires.

Ce dynamisme, nous le devons à la qualité des équipes de soins et de recherche des hôpitaux publics, des universités et d'autres institutions, comme l'Institut Pasteur.

Cependant, des zones d'ombre subsistent: la prévention joue un rôle trop faible, des inégalités demeurent dans l'accès aux soins, et les différences d'espérance de vie entre les professions ont tendance à s'accroître.

Il faut donc améliorer notre système et dépenser mieux avant de dépenser plus.

L'hôpital et la clinique

Le budget global dont les socialistes ont doté les hôpitaux doit permettre une réelle autonomie de gestion associant les intéressés à la maîtrise des coûts et à la diffusion des innovations. Une départementalisation devra être progressivement entreprise. Ainsi réformé, le budget global sera étendu aux cliniques privées afin qu'une concurrence loyale et une réelle complémentarité s'instaurent entre la clinique et l'hôpital.

L'égalité dans l'accès aux soins sera assuré notamment par la suppression des soins privés dispensés dans les hôpitaux.

La médecine libérale

Les dépenses de la médecine de ville connaissent une forte augmentation, sans que cela se traduise par une amélioration de la santé des Français. Les revenus de certains médecins, notamment parmi les généralistes, connaissent pourtant une sensible dégradation.

En concertation avec la Sécurité sociale et la Mutualité, la politique menée jusqu'en 1986, sera reprise de façon à maîtriser les dépenses de santé.

La prévention

La priorité sera accordée à des actions de prévention définies avec les collectivités locales et la Sécurité sociale.

La santé scolaire, la lutte contre le tabagisme, la prévention des accidents du travail seront au cœur de nos préoccupations.

Les retraités doivent percevoir les mêmes augmentations que les salariés.

Les handicapés

L'insertion des handicapés dans la cité doit faire l'objet d'un effort renouvelé.

L'accent sera mis sur la formation, la recherche d'emplois et l'amélioration de l'insertion professionnelle.

La drogue

La prévention passe par une information localisée et centrée sur un public sensible, particulièrement les jeunes en situation fragile.

La répression doit être sans faille contre les trafiquants, mais il serait absurde de pénaliser les victimes.

Il faut développer les structures d'accueil, de désintoxication et de réinsertion.

Le SIDA

Le SIDA est une maladie, un problème essentiel de santé publique. Il ne doit pas faire l'objet de campagnes politiques incitant à la haine et à l'exclusion. Ni l'indifférence ni l'affolement ne sont de mise.

Pour lutter contre le SIDA, il faut une information complète et largement diffusée. Il faut aussi encourager l'utilisation volontaire et anonyme des tests de dépistage.

La famille

Les formes de la famille changent profondément.

La droite se complaît dans l'évocation d'un prétendu âge d'or d'une solidarité familiale sans faille, rendant inutile toute solidarité collective. Cette forme de solidarité n'a jamais été suffisante, sauf dans les familles disposant d'un patrimoine.

Il y a bien longtemps que l'évolution a rendu indispensables les solidarités assurées par les collectivités publiques.

Mais si l'Etat est amené à se préoccuper des problèmes qui touchent à la vie des familles, il ne lui appartient pas d'imposer une norme. La forme de la famille, les modes de vie sont des libertés inaliénables.

L'action de l'Etat est donc nécessairement diversifiée. Elle doit tenir compte de l'évolution de l'emploi féminin, de l'augmentation des familles monoparentales et de celle des naissances hors mariage.



Les aides à la famille

Le système actuel des aides à la famille doit être amélioré. Les réformes mises en œuvre par la droite ont conduit à supprimer des prestations pour les familles modestes et à favoriser une petite minorité de familles privilégiées.

C'est aux familles modestes qu'il faut donner la priorité en assurant le maintien du pouvoir d'achat des prestations, en tendant vers une harmonisation de la durée des aides, qu'il s'agisse des prestations ou du quotient familial.

Enfin, il faut développer, en concertation avec les collectivités locales, la dimension contractuelle de la politique familiale, rendre l'urbanisme plus accueillant pour l'enfant, diversifier et accroître les modes de garde et d'accueil de la petite enfance.

C'est en accroissant la liberté des parents, en tenant compte des aspirations nouvelles des familles, que l'on pourra obtenir une reprise durable de la natalité.

La natalité

Au cours des vingt dernières années, les femmes ont conquis le droit de choisir d'avoir ou non des enfants, au moment où elles le désirent.

Les socialistes se sont battus en faveur de ce droit et ils lutteront contre tout retour en arrière, contre toute attitude réactionnaire en matière de contraception et d'interruption volontaire de grossesse.

Ils choisissent l'incitation à la natalité dans le respect des choix des familles et de la liberté des femmes.

Favoriser la naissance d'enfants désirés, promouvoir les intérêts et les droits de l'enfant reconnu comme une personne, telle est notre politique.

Il s'agit d'assurer à chaque enfant le droit à l'égalité des chances, le droit à la responsabilité progressive, le droit à la sécurité matérielle et morale.

Revenu minimum

16 F pour en
avec la mis

Nous refusons l'exclusion des plus défavorisés, nous ne voulons laisser personne au bord du chemin. Chômeurs en fin de droits, quart monde... autant de termes pour désigner plus ou moins pudiquement, depuis 1979, ces hommes et ces femmes qui ne disposent pas du minimum vital. Les élans de générosité ne suffisent pas. Nous voulons une société plus solidaire qui assure à chacun un revenu minimum.



A la Libération, les Français ont construit la Sécurité sociale. Elle nous protège des conséquences de la maladie, de la vieillesse et du chômage.

Aujourd'hui, les changements économiques doivent nous conduire à de nouveaux progrès.

Il ne faut pas que certains soient les laissés-pour-compte de la production moderne. Il faut donc assurer à tous le minimum nécessaire pour vivre en France.

Le revenu minimum

Plusieurs pays européens ont mis en place un revenu minimum. C'est le cas de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas.

En France, certaines municipalités ont prévu des prestations d'abord au profit des personnes âgées, puis de tous ceux qui en ont besoin.

Le gouvernement socialiste avait instauré " l'allocation spécifique de solidarité " pour toute personne ayant travaillé au moins cinq ans. Il faut désormais un système général.

Les plus démunis

Si l'on veut aider les plus défavorisés, il faut aller vers eux, leur apporter un droit et non une aumône.

Parmi les plus démunis, certains ont droit à des prestations sociales qu'ils ne touchent pas, soit parce qu'ils ignorent leurs droits, soit parce qu'ils n'osent réclamer.

Il faut donc établir un revenu minimum que l'on peut percevoir dans la dignité.

Contrairement à ce que la droite prétend, le revenu minimum ne doit pas se substituer aux services sociaux, il doit les compléter.

La réinsertion sociale

Le revenu minimum doit permettre d'atteindre un certain niveau de ressources. Il peut venir compléter d'autres prestations sociales.

Nous proposons que le niveau atteint soit de 2 600 francs. C'est une aide à la réinsertion sociale.

Il sera demandé à ceux qui en bénéficient de participer à des travaux d'utilité collective ou de

finir ère



suivre des formations. Il faudra en outre favoriser la recherche active d'un emploi.

Le revenu minimum sera financé par l'Etat et les collectivités locales. Il sera géré par les collectivités locales, parce qu'elles connaissent les personnes concernées et peuvent éviter les abus.

Le revenu minimum représentera un effort de 10 milliards de francs par an. Soit 16 francs par mois et par Français pour venir en aide aux plus défavorisés et en finir avec la misère.

Répartir l'effort

Les injustices fiscales ont été aggravées depuis deux ans. Seules les grandes fortunes et les foyers à hauts revenus ont bénéficié des allègements promis à tous les Français par la majorité RPR-UDF. Les socialistes veulent rendre la fiscalité plus équitable.

L'impôt sur les grandes fortunes

Supprimé par la majorité Chirac-Barre, l'impôt sur les grandes fortunes aurait dû rapporter 7 milliards de francs en 1988. Sa gestion est moins coûteuse que celle des autres formes d'imposition.

En dispensant les grandes fortunes de l'impôt, le gouvernement a alourdi les charges directes et indirectes qui pèsent sur les familles modestes.

Pour être socialement équitable, il faudra rétablir un impôt sur la grande fortune.

Les plus-values financières

Alors que les investissements industriels sont insuffisants, des sommes considérables sont englouties par la spéculation financière.

En relevant le taux d'imposition des plus-values, nous orienterons l'épargne vers l'investissement.

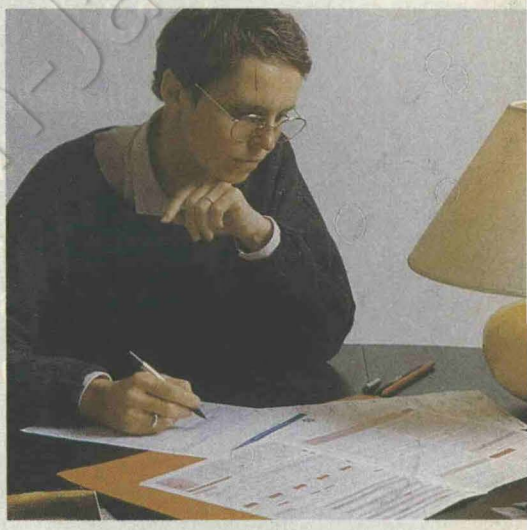
Les droits du contribuable

Les mesures prises depuis 1986 accroissent les possibilités de fraude, il faut donc rétablir l'obligation du paiement par chèque au-dessus de 10 000 francs et supprimer l'anonymat sur l'or.

Il faut aussi accroître les droits du contribuable, en séparant, au sein de l'administration, les services de vérification des services du contentieux.

La fiscalité locale

La taxe d'habitation est l'un des impôts les plus injustes. Il pénalise les familles modestes et moyennes. Il doit donc être modifié pour mieux s'adapter aux revenus.



Il faut également poursuivre les exonérations réalisées entre 1981 et 1986 en faveur des plus démunis.

La taxe sur le foncier non bâti devra être profondément modifiée pour s'adapter à la nouvelle situation des terres agricoles dans les régions où la population rurale diminue.

Le financement de la Sécurité sociale

Les prélèvements sociaux sont effectués essentiellement sur les revenus professionnels et affectent peu les revenus du capital.

Les socialistes entendent mettre en place un prélèvement proportionnel sur tous les revenus qui allégera la charge de ceux qui vivent essentiellement de leur travail, qu'ils soient ou non salariés.

Ceux dont les revenus sont essentiellement financiers, immobiliers ou fonciers contribueront ainsi à l'équilibre de la Sécurité sociale.

Un marché fou, ça se soigne

Le Point" et "l'Express" n'ont pas la réputation d'être franchement hostiles aux thèses libérales. Ils ont pourtant admis que le marché de l'immobilier était un "marché fou". La loi Méhaignerie a provoqué une envolée de la spéculation. Il est de plus en plus difficile d'acheter et plus encore de louer un appartement, surtout dans les grandes villes.

La dégradation du tissu urbain est un défi qu'il faut relever.

Droit au logement

Les droits du locataire

Le locataire a perdu les droits qu'il avait acquis au fil des années, notamment par la loi Quilliot.

L'arbitraire règne et les commissions de conciliation se contentent, dans le meilleur des cas, de réduire les relèvements de loyers que les propriétaires avaient abusivement gonflés.

Il faut corriger cette loi inique et donner au locataire la possibilité de négocier au terme de son bail.

Les congés devront être motivés et la procédure devra se dérouler dans la plus grande transparence.

Prévenir les expulsions

Le chômage et les difficultés nées de la crise placent trop souvent les locataires des HLM dans l'impossibilité de payer leur loyer.

Des fonds d'aide ont été mis en place au niveau départemental. Il faudra leur donner les moyens d'assurer leur mission afin de prévenir les situations d'expulsion.

Renégocier les prêts

Les accédants à la propriété ont souscrit des prêts dont les annuités progressent souvent de 8% par an. La baisse du taux de l'inflation rend de telles progressions insupportables.

La possibilité de renégocier les prêts doit donc constituer un droit garanti par la loi

Logements intermédiaires

Nombreux sont les ménages dont les ressources sont trop élevées pour qu'ils puissent accéder au secteur aidé, mais qui ne peuvent faire face aux tarifs du secteur libre.

La démocratie locale

Une seconde étape du processus de décentralisation sera engagée. Elle devra permettre aux citoyens d'être les acteurs de la vie locale par une meilleure information et une participation plus directe à l'exercice des compétences des élus locaux.

Il convient d'encourager la construction de logements locatifs intermédiaires en mettant en place des financements favorables.

Maîtriser la construction

S'il est compréhensible que les épargnants se tournent vers la pierre, il est absurde que les poussées spéculatives dérèglent constamment le paysage urbain et rendent difficile l'accès à la propriété.

20% des logements de l'an 2000 sont encore à construire, et ce n'est pas par une dérégulation systématique que l'on soutiendra les activités du bâtiment et des travaux publics.

En conjuguant les politiques municipales de maîtrise foncière et la mise en œuvre d'un vaste programme de réhabilitation, il est possible d'accroître l'offre de logements.

Réhabiliter les HLM

La dégradation des HLM rend souvent les conditions de vie insupportables.

Des familles à revenus moyens s'endettent de manière écrasante pour fuir des cités transformées en ghettos.

La ville, le quartier, la banlieue ne doivent pas être des sources de tension entre les habitants, les communautés et les générations.

Les cités HLM ne sont pas des lieux de bannissement ou de relégation. Leur réhabilitation est nécessaire.

Entretenir la ville

L'expérience de l'opération "Banlieues 89" montre que les cités sans âme retrouvent une vie et une réelle chaleur lorsque des opérations simples mais ambitieuses leur rendent des prérogatives de villes à part entière.

Organisation des espaces verts, maîtrise des transports, ouverture de lieux de rencontre et de commerce, aménagement d'espaces de loisirs: avec les collectivités locales, l'Etat doit aider les initiatives de réhabilitation.

La dégradation du tissu urbain est un défi qu'il faut relever. Refuser l'isolement des personnes âgées, rendre la ville et la banlieue plus humaines afin que chacun, quel que soit son âge, trouve sa place dans la cité.

De la même manière, l'accent sera mis sur les équipements dont les jeunes ont besoin: salles de concert et de répétition, lieux de rencontres, installations sportives.

Une politique urbaine orientée vers tous les âges de la vie constitue le plus sûr ciment d'une communauté.



Les citoyens et la loi

FRANCE ETAT DE DROIT

Toujours plus de liberté, toujours plus de justice, tel est le combat des socialistes. Assurer l'indépendance et donc l'autorité pleine et entière de la justice, établir une réelle égalité des citoyens devant la loi, telles sont nos orientations.

Les juges doivent disposer de la sérénité indispensable à l'exercice de leur mission

Une justice indépendante

Il n'est de véritable justice qu'égale pour tous, indépendante et respectée.

Des événements récents ont suscité le trouble chez les citoyens et au sein même des institutions judiciaires.

Les juges doivent disposer de la sérénité indispensable à l'exercice de leur difficile mission.

Nous y veillerons en les défendant contre toutes les pressions, y compris les pressions politiques.

Leurs décisions ne doivent pas être un enjeu du débat politique.

Une justice au service des citoyens

Le nombre et la complexité des textes laissent souvent les citoyens désarmés. Un inventaire des textes visant à une simplification devient urgent.

La réforme du Code pénal entreprise par Robert Badinter sera poursuivie. Nous reprendrons aussi l'effort de modernisation de la justice.

L'institution judiciaire doit mieux répondre au justiciable qui attend une décision en matière civile, et notamment quand il s'agit d'obtenir le règlement d'une indemnité de licenciement, d'un contentieux ou d'un divorce.

En matière pénale, la modernisation doit permettre de réduire la durée des détentions provisoires, de rapprocher le jugement des faits reprochés à leur auteur, dans l'intérêt de la partie civile, de la société et du condamné lui-même. Le nombre des affaires continue de dépasser les capacités d'intervention de la police et de la justice. Pour désengorger l'institution et lui permettre de mieux se concentrer sur sa mission protectrice, certaines formes de dépénalisation des contentieux et des litiges ont été introduites. Cet effort doit être poursuivi mais il convient que les prises de décisions fassent l'objet de règles clairement établies, afin que nul ne puisse se sentir victime d'une injustice.

Le parti de la liberté

Parmi les partis politiques suivants, quel est celui qui vous paraît le plus capable de défendre les libertés publiques?

-PS	42 %
-RPR	17 %
-UDF	14 %
-PC	4 %
-FN	4 %

Enquête réalisée par la Sofres du 20 au 26 mars 1987 pour "Libération ".

L'équilibre des pouvoirs

Le Parlement doit retrouver plus d'intitiative, notamment par l'extension de son pouvoir de proposition.

Son pouvoir d'investigation doit être renforcé par la mise en place de commissions d'enquête dotées de pouvoirs juridictionnels.



L'IMMIGRATION, UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Poussée par l'extrême droite raciste et xénophobe, la droite conservatrice a développé une logique de l'exclusion. Les vociférations haineuses de Le Pen, les charters de Charles Pasqua, les projets d'Albin Chalandon, sont autant de manifestations de peur et de rejet. Nous préférons, nous , une autre logique, celle de la fraternité, celle de ces fêtes où se rassemblent Français et immigrés.

La diversité est une richesse

Il n'y a pas trop d'immigrés en France. La population étrangère représente 7% de la population, comme partout en Europe. La proportion d'immigrés est la même qu'en 1931. Un Français sur cinq est issu de l'immigration.

Fallait-il priver la France de savants comme Marie Curie, d'écrivains comme Emile Zola, d'artistes comme Yves Montand ou Isabelle Adjani, de sportifs comme Raymond Kopa, Michel Platini ou Yannick Noah?

Les hommes ne sont pas des instruments que l'on jette après usage. La France a fait appel aux immigrés pour ses usines et ses chantiers. Elle leur doit la diginité.

Une politique d'intégration

Notre objectif est d'intégrer les populations d'origine étrangère se trouvant sur notre sol en situation régulière et désirant y demeurer.

Pour que cette politique soit possible, il importe de maîtriser les flux migratoires, de combattre l'immigration clandestine en sanctionnant les employeurs qui utilisent ces filières.

Un Français sur cinq est issu de l'immigration

Nous proposons d'assouplir les conditions de la naturalisation et de raccourcir les délais nécessaires à son obtention.

Mais l'intégration n'est pas simple affaire de droit. Pour vivre ensemble, il faut vivre mieux.

La réhabilitation des quartiers et des logements sociaux, la lutte pour l'emploi, l'action locale en faveur des équipements collectifs et de loisirs sont des facteurs d'intégration.

L'école doit respecter les différences, mais elle doit donner à tous une culture et des valeurs communes.

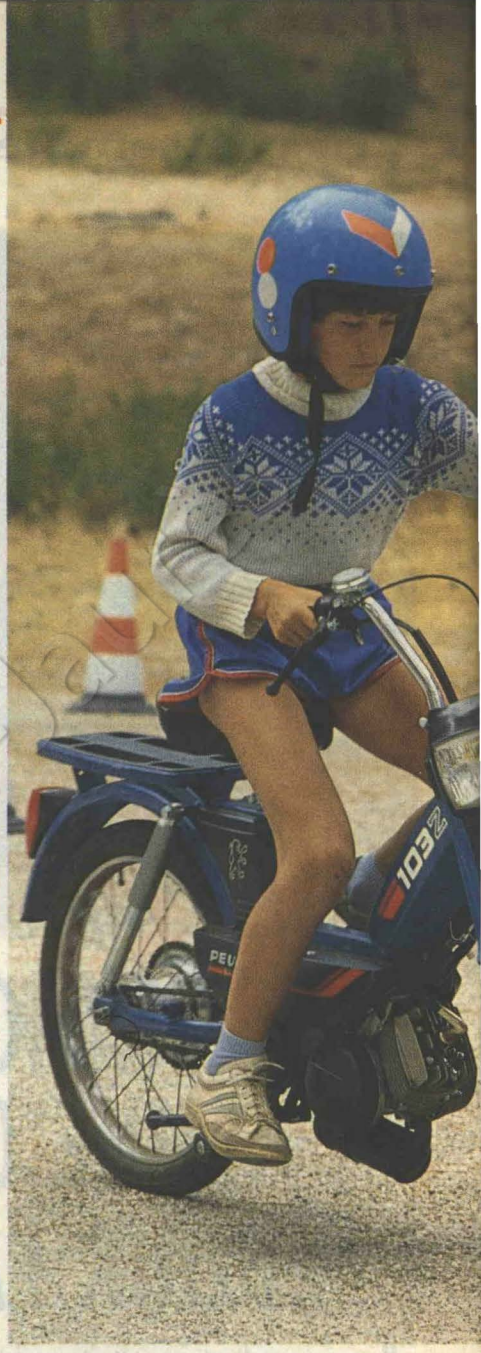
Une France ouverte et généreuse

Contrairement à la droite, nous voulons faciliter la participation des immigrés à la vie de la collectivité.

Nous demeurons favorables à leur participation aux élections locales; cette réforme devra être précédée d'expérimentations locales.

C'est le propre des grandes nations de savoir intégrer les populations venues d'ailleurs. Ce serait une triste défiance à l'endroit de notre génie national que de craindre que nous n'en soyons pas capables.

Prévention, répression, insertion



LA SECURITE AU QUOTIDIEN

La sécurité est un droit. Lorsqu'elle fait défaut, les solidarités sont rongées et le tissu social est miné par les antagonismes. Mais la sécurité ne progresse pas lorsqu'elle est le prétexte de campagnes politiciennes. Les discours sécuritaires n'ont rien à voir avec le travail patient de rétablissement des conditions objectives de la sécurité.

L'insécurité recule. Bravo ! Depuis quand ?

Le gouvernement Chirac se targue d'avoir restauré la sécurité. A-t-on oublié que c'est Gaston Defferre qui, en créant 10 000 emplois de policiers dès 1981, a permis une présence policière accrue dans la rue?

C'est le plan de modernisation de la police mis en œuvre par Pierre Joxe qui a donné des moyens nouveaux aux forces de l'ordre, et autorisé les appelés à faire leur service national dans la police.

La criminalité et la délinquance ont reculé de 3% sous les gouvernements de gauche alors qu'elles avaient augmenté, du fait de la crise, sous le gouvernement de Raymond Barre.

L'amélioration de la sécurité se poursuit. Nous nous en félicitons. Nous n'avons jamais, quant à nous, exploité les faits divers, les crimes crapuleux ou les attentats terroristes à des fins politiques.

Nous n'acceptons pas non plus que la police soit détournée de sa mission. Les forces de l'ordre auraient été mieux employées à poursuivre la délinquance qu'à réprimer brutalement les manifestations pacifiques et démocratiques des jeunes et des étudiants.

Prévention, répression, insertion

La sécurité est l'affaire de tous les citoyens. Rassemblons tous ceux, simples citoyens, militants associatifs, magistrats, policiers, élus que la vie de la cité intéres-



se et qui ne font pas de l'Etat le bouc émissaire responsable de toutes les peurs.

Nous croyons à un partenariat social qui fasse de la prévention de la délinquance son objectif.

Il faut également développer l'îlotage qui fait du gardien de la paix un personnage familier et rassurant.

La sécurité civile

La sécurité comprend également la sécurité civile dont l'organisation, associant l'Etat, les collectivités locales, les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, montre une des voies fécondes de la complémentarité.

L'organisation, dans chaque département, d'une véritable structure responsable de la sécurité dans son ensemble doit être recherchée.

Une police moderne et efficace

Nous poursuivrons le plan de modernisation de la police, de ses locaux, de ses véhicules et de ses transmissions.

La formation de chaque policier doit faire l'objet d'une priorité. Elle doit faire de l'agent de police un professionnel de la sécurité, bien dans sa peau, bien dans la cité, un citoyen exemplaire et responsable.

La confiance réciproque entre la population et sa police est la



clé de la sécurité.

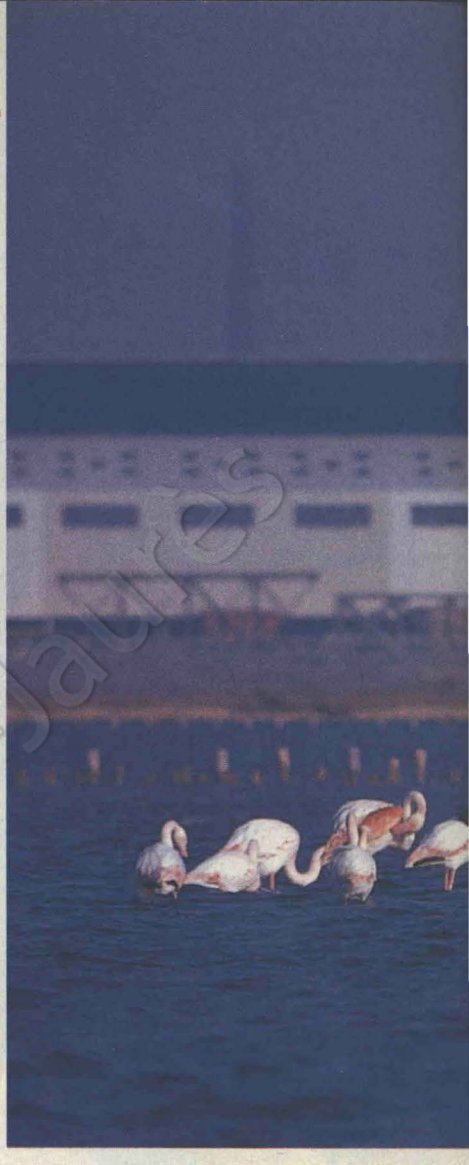
Les structures de la police seront régionalisées pour rendre les chefs davantage responsables de leurs moyens et de leur gestion.

La sécurité, parlons-en non comme d'un enjeu politicien mais en tant que citoyens, au quotidien, avec les policiers, pour l'améliorer avec eux.

Par notre comportement et par leur travail, construisons ensemble la sécurité de demain.

La criminalité et la délinquance ont commencé à reculer sous les gouvernements de gauche.





PROTEGER LA VIE

Rivages pollués par les marées noires, forêts en feu, risques nucléaires, nuisances industrielles: la défense de l'environnement est une nécessité vitale.

Sauvegarder l'espace rural

On ne peut envisager un développement harmonieux de notre pays si des pans entiers de son territoire sont laissés pour compte. Par la mutation que connaît notre agriculture le monde rural perd peu à peu ses acteurs principaux. La politique actuelle conduit inexorablement à la désertification de régions entières.

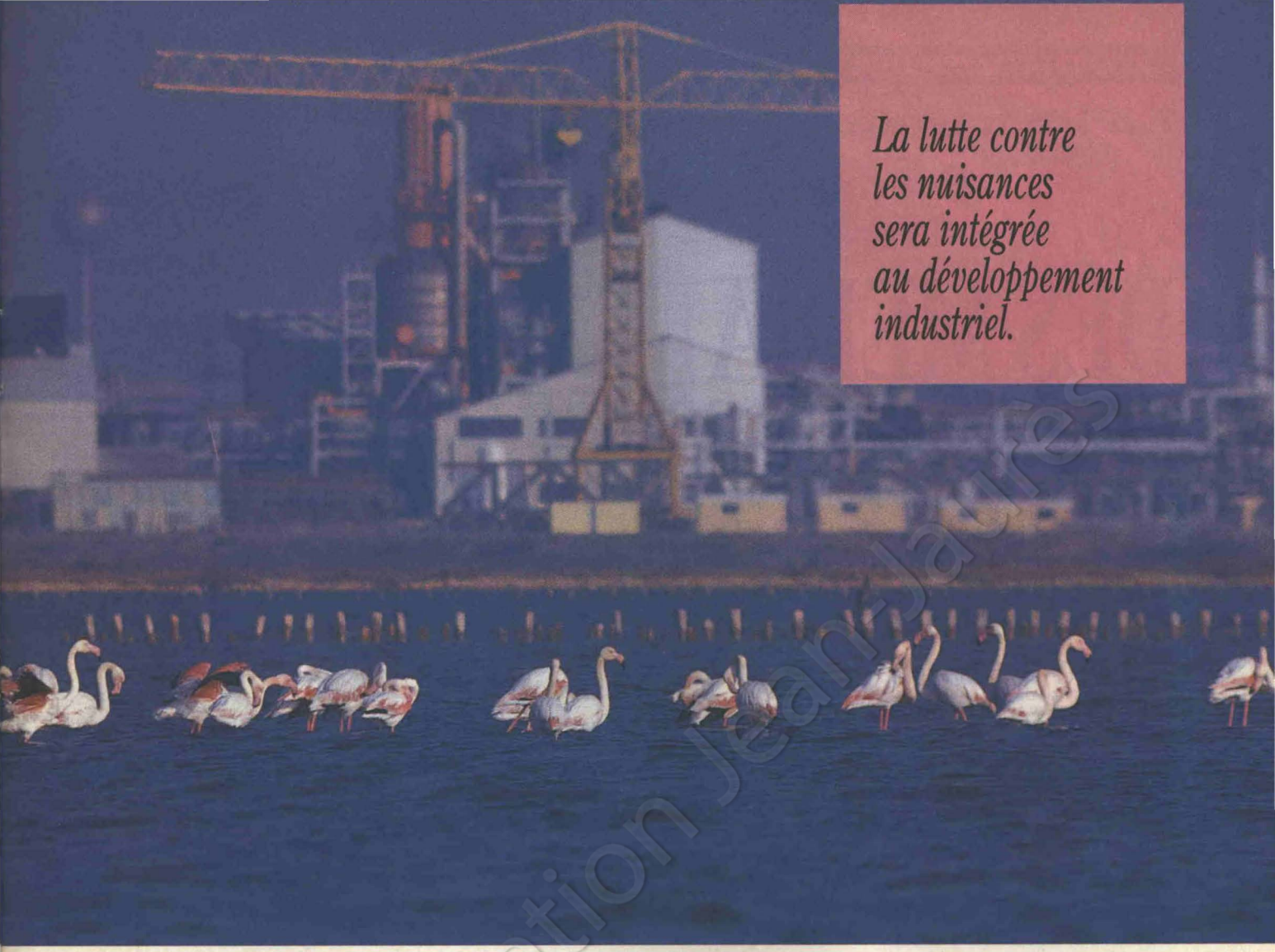
L'avenir de nombreuses régions passe par la mise en œuvre d'une politique volontariste de développement rural dans laquelle les activités artisanales et de service s'imbriqueront étroitement avec l'activité agricole en s'appuyant sur les exploitations rurales.

La lutte contre les nuisances

Les équilibres naturels sont atteints de toutes parts, les ressources non renouvelables sérieusement entamées et les milieux vitaux très dégradés.

Il ne suffit plus d'atténuer, après coup, les conséquences du développement industriel. La lutte contre les nuisances doit être intégrée au développement industriel lui-même.

La dimension écologique doit



La lutte contre les nuisances sera intégrée au développement industriel.

devenir une dimension permanente des acteurs économiques et sociaux, des élus et de chacun d'entre nous.

Assumer notre responsabilité écologique

Les socialistes préconisent la création d'un grand ministère spécialisé.

Il regroupera, en plus des services de l'actuel ministère de l'Environnement, des Directions qui relèvent actuellement d'autres ministères et qui interviennent dans les domaines de la mer, de la forêt, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de l'industrie.

Les moyens budgétaires doivent être renforcés et, notamment, les crédits de recherche et les financements de programmes de parcs nationaux.

Les associations

Le rôle des associations mérite d'être pleinement reconnu. Les mises à disposition de fonctionnaires seront facilitées.

Des structures de concertation seront mises en place au niveau national et régional permettant de consulter les associations pour toutes les décisions concernant le cadre de vie.

La sécurité nucléaire

Un Haut Conseil de la sécurité nucléaire sera créé. Composé de personnalités indépendantes, il fera connaître chaque année son avis sur la sécurité nucléaire et le traitement des déchets.

Le rôle des commissions locales d'information et de sécurité nucléaire sera renforcé.

La législation européenne

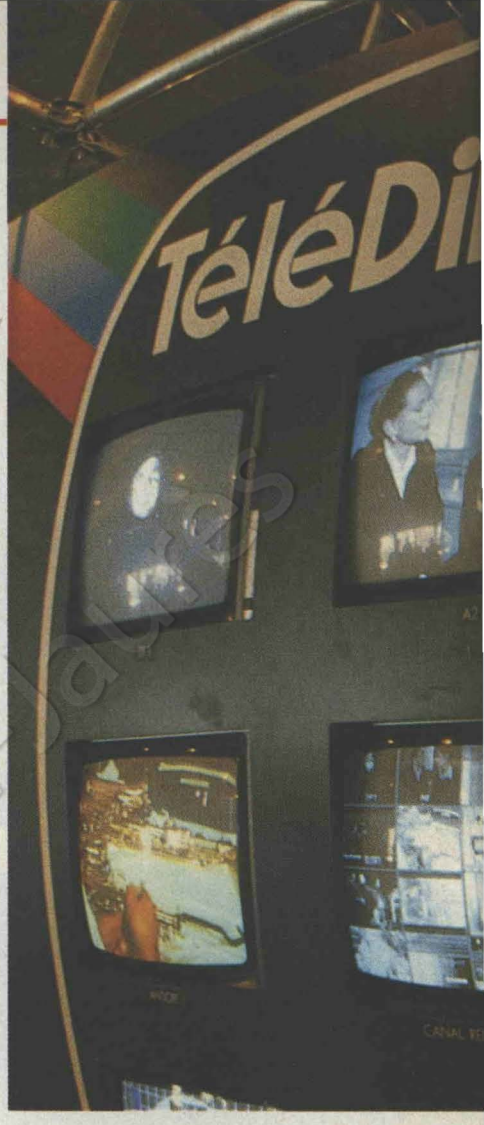
Il nous faut répondre au formidable défi que constitue la protection de la nature et de notre planète. L'harmonisation des législations européennes, l'action concertée des Etats de la Communauté s'avèrent indispensables.

Le défi écologique doit être relevé en s'appuyant sur la science pour comprendre, sur la technique pour résoudre, et en faisant appel à la solidarité nationale et internationale pour combattre les égoïsmes et l'irresponsabilité criminelle.

© Fondation Jean Jaurès

La liberté de communiquer

DES MEDIA INDEPENDANTS



La communication est la première des libertés. Sans une information libre et indépendante, il n'est pas de démocratie possible. La gauche a libéré les media de la tutelle du gouvernement en installant une Haute Autorité, en autorisant les radios locales. Il faut aujourd'hui inscrire dans la Constitution elle-même les principes d'indépendance et d'équité qui doivent prévaloir en matière audiovisuelle.

Une autorité incontestée

Nostalgique d'une télévision-godillot, la droite a supprimé la Haute Autorité qui, pour la première fois, avait assuré l'indépendance de l'audiovisuel.

Elle s'est mitonnée une CNCL dont la composition lui assurait la complaisance et elle a multiplié les pressions pour placer ses amis aux commandes.

La CNCL est discréditée. Ses choix ont été marqués par la partialité au point d'attirer parfois l'attention de la justice.

Comment la CNCL peut-elle garantir l'équité de l'information quand un de ses membres, oubliant tout devoir de réserve, se jette ouvertement dans la campagne électorale ?

L'importance prise par les media appelle la création d'une autorité distincte du pouvoir politique et jouissant de la confiance des professionnels.

Le principe de l'indépendance de la communication doit être garanti par la Constitution.

Limiter les concentrations

La nouvelle autorité devra mettre en œuvre une législation limitant la concentration dans l'ensemble des media.

La liberté de communiquer ne saurait s'accommoder de monopoles.

L'autonomie des journalistes sera une règle essentielle, et les sociétés de rédacteurs participeront à la gestion des organes d'information.

L'équilibre public-privé

Face aux géants de la guerre des images, la création française ne gagnera que par sa qualité.

L'actuel gouvernement nous lègue un service public affaibli par la vente de TF1, un paysage audiovisuel défiguré par la publicité. Les télévisions commerciales dictent leur loi en faisant de plus en plus appel à des productions étrangères.



La Constitution garantira l'indépendance et l'équité de l'information

Il faut rechercher un nouvel équilibre entre les télévisions publiques et privées.

Le service public sera le garant de la qualité des programmes, il sera renforcé par le retour de TF1.

La production française, en chute libre, mérite un effort particulier.

La chaîne musicale et les radios locales

La suppression de TV6 était une absurdité.

Une chaîne musicale sera recréée pour satisfaire les exigences d'un public jeune et pour donner aux musiciens l'outil indispensable à l'essor des industries culturelles.

La bande FM a été partagée dans une atmosphère de scandales. La loi de l'argent présidait aux attributions et les radios associatives ont été écrasées.

Les radios associatives doivent retrouver leur place afin de permettre l'expression des communautés et des sensibilités culturelles locales et régionales.

L'ambition européenne

Les grands projets de communication lancés dès 1983 doivent rattraper les retards accumulés depuis 1986.

Il s'agit pour notre pays et pour l'Europe d'un rendez-vous essentiel avec les industries nouvelles de la communication (fibre optique et réseaux à valeur ajoutée pour le câble, antenne de réception et norme pour le satellite de télévision directe).

Le Président de la République a projeté de lancer un programme européen dans le domaine de la communication. Si les pays qui composent notre vieux continent conjuguent leurs traditions et leurs énergies, l'Europe sera capable de relever le défi, de gagner la bataille des images.

Il n'y aura de sauvegarde de notre identité, de notre culture que si la France peut s'appuyer sur des entreprises de communication de taille mondiale.

Fondation Jean Jaurès

Investir dans la création

UN NOUVEL ELAN CULTUREL

Avec la gauche, le budget de la culture avait doublé. Nul domaine n'était oublié; le rock et l'opéra, le Grand Louvre et le parc scientifique de la Villette témoignent d'une volonté. Encourager la création, mettre l'art et la culture à la portée d'un public toujours plus nombreux, réconcilier l'économie et la culture, c'est notre pari. Une fois encore, celui de l'intelligence.

La culture a connu un formidable essor entre 1981 et 1986.

Le doublement du budget a permis une véritable irrigation culturelle du pays. La création artistique a été soutenue dans tous les domaines, sans discrimination.

La Fête de la musique, première manifestation populaire contemporaine, est adoptée par des dizaines de pays.

La mesquinerie marque les deux années de gouvernement de droite.

Edouard Balladur refuse de quitter le Louvre, bloquant les travaux d'agrandissement du musée.

Jacques Chirac aura déployé une belle énergie pour amputer l'opéra de la Bastille.

François Léotard réduit les crédits des troupes de théatre et des orchestres. La création est menacée. Les artistes expriment leurs inquiétudes.

Vive la création

La culture ne doit pas être le privilège d'une élite ou le refuge des dernières mondanités.

Les jeunes veulent apprendre la musique, le dessin, la danse: les enseignements artistiques, parents pauvres de notre système d'éducation, doivent être revalorisés.

Les tentatives les plus audacieuses de l'art contemporain méritent d'être soutenues.

Sans l'aide des pouvoirs publics, livrée aux seuls intérêts commerciaux, la culture s'affadit. La télévision en offre le triste spectacle.

L'art vivant représente le patrimoine de demain. Il est un des atouts du rayonnement de la France.

Sauver le cinéma français

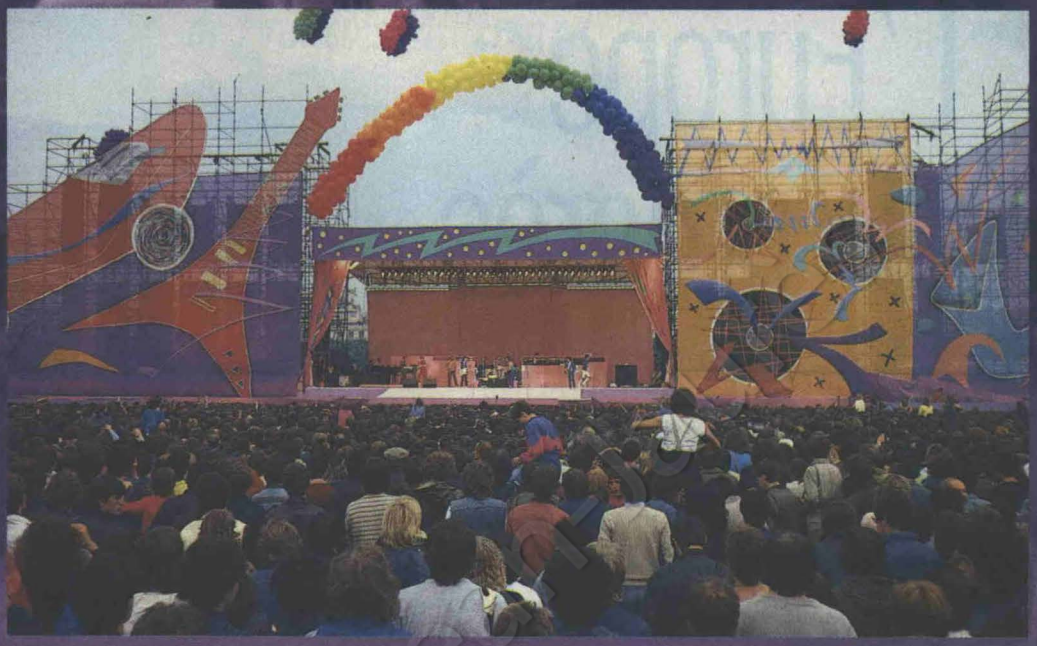
Le cinéma français est malade. Avec plus de 1300 films par an sur les télévisions, les salles résistent difficilement à la concurrence.

Malgré quelques grands succès, nos écrans accueillent de plus en plus de films étrangers.

Il faut réagir vite. Le gouvernement de droite est passif.

Pour sauver le cinéma français et éviter les fermetures de salles, il importe de définir de nouveaux rapports avec la télévision, de soutenir la production, de maintenir le réseau des exploitants.

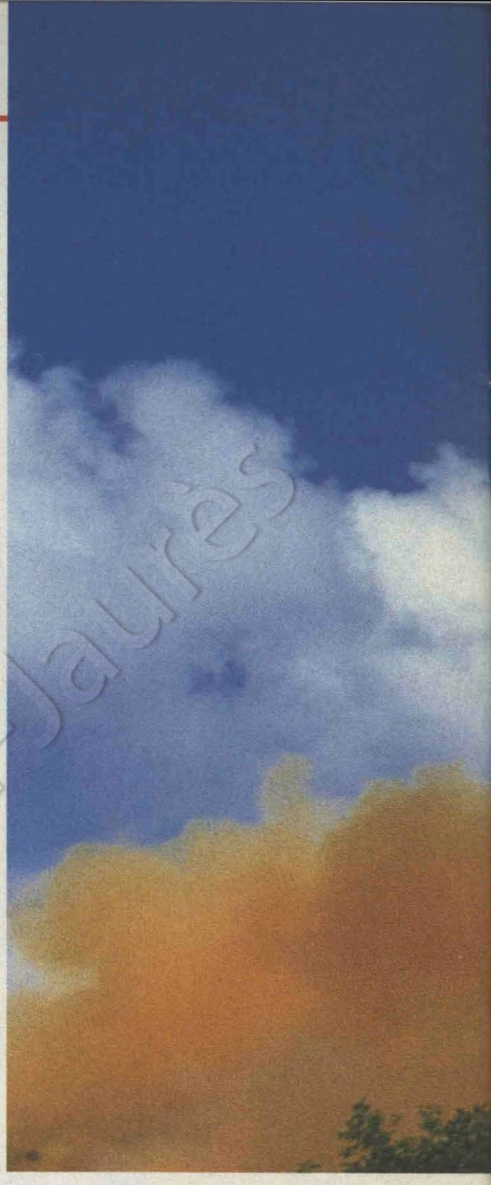
Nous avons trop de talents pour accepter que nos comédiens, nos techniciens, nos réalisateurs soient réduits au silence, nous ne pouvons subir sans réactions le déclin du septième art qui a marqué ce siècle, et reste la plus populaire de nos distractions.



Collaboration Jean Bart

L'horizon 1992

L'Europe du progrès



La France ne peut accepter que la construction européenne s'enlise à la veille de l'échéance du marché unique. Les crises financières contrastent avec la volonté affirmée de bâtir l'Europe. Les politiques nouvelles dans lesquelles la France joue un rôle majeur, comme dans le projet Eurêka, n'ont pas encore un développement satisfaisant. Les égoïsmes nationaux persistent et entraînent de nouveaux blocages. Pourtant, si "la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir".

1992

L'horizon 1992 est celui d'une échéance majeure. Mais ce ne sont pas les solutions toutes faites et les automatismes du marché qui construiront l'Europe de l'emploi, de la solidarité, de la diversité culturelle.

Entre l'Europe du conservatisme et l'Europe du progrès, entre l'Europe du laisser-faire et de la résignation, et celle du progrès, il y a l'écart qui sépare le renoncement des libéraux de la volonté des socialistes.

L'Europe de la solidarité

La cohésion sociale de l'Europe est peut-être son premier atout. Les organisations syndicales doivent voir leur rôle s'accroître dans les processus de concertation européenne.

Il est désormais possible d'envisager des conventions collectives européennes.

L'Europe du progrès social se fera aussi en renforçant les droits sociaux des travailleurs migrants au sein de la Communauté économique européenne et en mettant en place des TUC européens.

Une agriculture performante

Acteurs européens, nous le sommes tous, en tant que citoyens. Les agriculteurs le sont un peu plus, depuis 30 ans, et chaque année nous mesurons combien l'avenir de l'agriculture se trouve conditionné par la capacité de l'Europe à se construire.

Dans l'immédiat, la maîtrise des productions est un impératif, seul capable de maintenir le revenu des agriculteurs. Mais elle peut et elle doit se faire dans l'équité et la solidarité. La modernisation de l'appareil productif et les efforts de compensation des handicaps naturels seront poursuivis pour que l'agriculture européenne relève le défi de ses concurrents, notamment américains.

Une Europe plus active

La France doit reprendre l'initiative en Europe, comme elle l'a fait sous l'impulsion de François Mitterrand, instigateur de la signature de l'acte unique et du lancement du programme Eurêka.

Il n'y aura pas d'Europe sans une entente monétaire. Deux priorités s'imposent: la mise en place d'une gestion commune des réserves de change et l'élargisse-

Fondation Jean-Jaurès

La France doit reprendre l'initiative en Europe comme elle l'a fait sous l'impulsion de François Mitterrand.



ment du rôle privé de l'écu.

L'Europe de la recherche

Le retard des Européens s'accroît dans de nombreuses industries d'avenir.

Une priorité politique doit être donnée à la recherche.

Mettre en commun les ressources financières et humaines, en donnant de nouvelles impulsions à Eurêka, laisser aux acteurs de la recherche le soin de s'associer à leur convenance, développer une grande ambition en matière spatiale; telles peuvent être les orientations immédiates.

Les grandes infrastructures

La décennie 1990 doit être celle des grandes infrastructures. Ce sera le cas dans le domaine des transports avec le tunnel trans-Manche, le TGV Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam et le projet Sealink Hambourg-Oslo.

Le projet de la Commission visant à construire un réseau avancé de télécommunications pour l'Europe devra être mis en œuvre.

La coopération balbutiante doit également s'accentuer dans l'audiovisuel par la coopération industrielle, l'harmonisation des législations, la promotion de la production et de la création audiovisuelles.

L'Europe de la défense

La sécurité de la France est fondée sur sa capacité de dissuasion et sur l'indépendance de ses décisions.

A terme, il ne peut exister d'unité européenne sans défense européenne.

Cela prendra du temps. Mais une approche européenne de la défense doit d'ores et déjà être engagée, portant sur le développement de recherches communes, une coopération spatiale et industrielle renforcée, des échanges accrus d'hommes.

Seul pays nucléaire européen non intégré à l'OTAN, riche de ses relations avec le monde en développement, puissance économique et politique majeure, la France sera le principal moteur de l'unification européenne.

Fondation Jean-Jaurès



Leur avenir est aussi le nôtre

En Europe, trois emplois sur dix sont liés à la coopération avec les pays du tiers-monde. L'aide aux pays en voie de développement, le dialogue et la coopération Nord-Sud conditionnent l'avenir des économies européennes. La crise des pays développés ne sera pas résorbée tant que les pays pauvres s'enfonceront dans la misère et l'endettement.

L'aide financière

A Venise, le sommet des pays industrialisés a réaffirmé l'objectif de porter le volume de l'aide à 0,7% du Produit Intérieur Brut. Or de 1981 à 1986, l'aide française n'a pu passer que de 0,34 à 0,53% du PIB. Cette progression doit donc reprendre.

Cependant, nous n'avons pas la naïveté de croire qu'un accroissement de l'aide suffira à accélérer le développement de nos partenaires du Sud.

Notre politique doit tenir compte de leur diversité, des spécificités de chaque pays quant à leur taille, leurs ressources et leur niveau d'industrialisation.

L'aide internationale peut être mieux utilisée si l'on favorise les opérations de développement intégré. L'aide ne peut pas être un vague saupoudrage ou un secours d'urgence.

La construction d'un barrage, par exemple, ne peut être un projet isolé, elle doit s'inscrire dans une stratégie développant les différentes étapes d'une production agricole et énergétique locales.

La concertation est indispensable entre les pays qui mènent une politique d'aide au développement.

C'est dans cet esprit que les socialistes ont proposé des modalités originales pour un allègement de la dette du tiers-monde.

Les droits de l'homme

Le développement, la démocratie et le respect des droits de l'homme sont indissolublement liés.

L'aide n'a de sens que si la population participe au développement, ce qui suppose des institutions démocratiques.

Cette nécessaire prise en charge par le peuple de son destin justifie notre appui privilégié aux groupes et aux collectivités qui



sont les acteurs naturels du système démocratique.

La France des droits de l'homme a une responsabilité particulière face aux conflits de l'Afrique australe. Elle doit instaurer des sanctions contre l'apartheid et réviser les relations entre Paris et Pretoria pour amener le gouvernement sud-africain à engager le dialogue avec la communauté noire.

Le tiers-monde et l'Europe

Seule une attitude européenne commune peut réellement peser dans les grandes négociations internationales.

Le développement ne peut exister sans démocratie

Nous proposons l'organisation de conférences Europe-régions du tiers-monde qui concrétiseraient les grands principes sur lesquels doivent se fonder les relations internationales.

La mise en œuvre d'une grande politique européenne de coopération Nord-Sud permettra à l'Europe de bénéficier des retombées des actions de codéveloppement.

Les outils de la coopération

La mise en œuvre d'une politique cohérente de développement impose l'amélioration des outils de coopération.

Il importe d'encourager la coopération décentralisée des Organisations Non Gouvernementales et des collectivités territoriales.

L'attribution de crédits incitatifs, l'amélioration des structures de coordination et l'appui technique et politique des services officiels seront développés.

Les multiples services officiels qui interviennent dans le domaine de la coopération seront regroupés et coordonnés.

L'espace francophone

Le premier sommet francophone réuni à Paris à l'initiative de François Mitterrand a montré que la francophonie pouvait devenir une communauté d'intérêts, et qu'elle a vocation à agir dans les domaines de la culture, de l'énergie, du développement et de la communication. Le sommet de Québec a confirmé cette orientation.

Les socialistes sont déterminés à agir pour que la francophonie serve de point d'appui à la coopération internationale et au développement.

Fondation Jean Jaurès

L'Europe et le désarmement

Assurer la sécurité de la France

Les socialistes ont toujours été partisans de la paix, du désarmement et de la sécurité collective. Il ne peut être question, cependant, d'aliéner l'indépendance de la France ou de diminuer sa sécurité.

L'héritage de Yalta

Tant qu'elle subira l'héritage de Yalta, qu'elle restera marquée par les divisions issues de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe devra assurer sa sécurité.

Tant que les peuples d'Europe orientale ne pourront exercer librement des choix politiques, ceux de l'Europe occidentale sauront que leur défense est le garant de leur liberté et de leur indépendance.

La dissuasion nucléaire, garante de la paix

Grâce à la dissuasion nucléaire, l'Europe connaît la plus longue période de paix de son histoire.

La stratégie de dissuasion nucléaire s'oppose à celle d'une guerre conventionnelle ou nucléaire limitée à l'Europe qui ferait de notre continent un champ de ruines.

Cette stratégie est la seule qui garantisse à la fois la sécurité et la survie de la France et de l'Europe.

La France et l'Europe

Parce qu'elle dispose d'un outil de dissuasion indépendant,



La stratégie de dissuasion nucléaire garantit la sécurité et

© Fondation Jean-Jaurès



François Mitterrand et Helmut Kohl, à Verdun.

la France assure sa sécurité face à toute agression militaire.

Son isolement dans une Europe qui serait par ailleurs occupée semble cependant inimaginable. La France doit donc s'efforcer de promouvoir une attitude commune des Etats d'Europe de l'Ouest.

Sans mettre en cause l'alliance des démocraties européennes et américaine, la France a intérêt à développer la coopération technique et politique avec la République Fédérale d'Allemagne et les autres pays européens.

Reagan, Gorbatchev et l'Europe

Lorsque l'Union soviétique a exercé une forte pression sur les pays européens, il a été nécessaire de faire preuve d'une grande fermeté: face aux SS20, François Mitterrand a su jouer un rôle essentiel en incitant les Européens à ne pas céder au chantage.

Aujourd'hui, l'évolution de la politique soviétique et l'accord signé à Washington entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev permettent des progrès sensibles de la détente.

Nous soutenons l'élimination des euromissiles comme nous soutiendrons tout accord de désarmement équilibré.

Nous sommes favorables à la réduction de 50% des armes nucléaires intercontinentales soviéto-américaines, à l'interdiction du déploiement d'armes dans l'espace, à la conclusion d'un traité de désarmement chimique général et vérifiable, ainsi qu'à la réduction des déséquilibres en matière d'armes conventionnelles en Europe.

Nous pensons également qu'une part significative des économies réalisées sur l'armement doit être affectée à l'aide aux pays les plus pauvres.

l'indépendance de la France.

Départements et Territoires d'Outre-Mer

Pendant deux ans, la droite a mené une politique digne des pires époques coloniales qui conduit à aggraver les injustices et les inégalités dans les Départements et les Territoires d'Outre-Mer.



La situation en Nouvelle-Calédonie illustre de manière spectaculaire cette politique. Le dialogue avec le peuple kanak a été rompu, les régions privées de leur autonomie. La justice rendue sur le territoire est caricaturale comme en témoigne le verdict de Hienghene acquittant les auteurs d'une embuscade qui coûta la vie à dix Kanaks non armés.
Nous réaffirmons avec force le principe de l'indépendance-association dans le respect des droits légitimes de toutes les communautés.
Il est urgent d'instaurer une cogestion équilibrée du territoire par les deux principales communautés, de restaurer les valeurs fondamentales de la République et de garantir à tous le respect de la légalité.
De la même manière, la Polynésie doit retrouver sa dignité par la restauration de la pratique démocratique et par la mise en œuvre d'un projet de développement autonome.

Dans les Départements d'Outre-Mer, il faut conduire à son terme la politique de décentralisation, promouvoir les identités culturelles, combattre tout ce qui concourt au maintien d'une société inégalitaire.
Le gouvernement négociera avec la CEE une organisation économique européenne spécifique des DOM permettant le rattrapage des inégalités.

L'agriculture

Dans un souci d'équité et de solidarité, il faut parvenir à une meilleure répartition des crédits et des volumes à produire entre régions et agriculteurs.
Les industries agro-alimentaires devront innover et conquérir de nouveaux marchés pour maintenir la place de notre production alimentaire dans le monde.



La politique agricole ne pourra plus se limiter à une politique des prix et des marchés.
Il importe de poursuivre la modernisation de l'appareil productif agricole et agro-alimentaire en renforçant la formation et la recherche.
La France ne pourra poursuivre son développement en négligeant l'espace rural et en prenant le risque d'une certaine désertification.



L'artisanat

L'artisanat est un acteur essentiel d'une économie moderne. En concertation avec les professionnels, nous devrons étudier l'avenir des retraites, l'approfondissement de la formation des jeunes, de la formation permanente ainsi que les aménagements indispensables à l'ouverture du grand marché européen.

POUR EN SAVOIR PLUS :

S.V.P. PRESIDENTIELLE

(16.1) 45.56.19.88

La vocation maritime de la France

Au plan national et au plan européen, il faut encourager la constitution de grands ensembles maritimes intégrés à la chaîne de transport, et aider de façon sélective les navires de ligne.
Les ressources en poisson et l'accès aux zones de pêche doivent être gérés rationnellement.

Le commerce

La satisfaction des besoins du consommateur passe par la diversité des formes du commerce. Nous voulons engager avec le commerce une relation adulte, respectueuse de sa liberté.
En concertation avec les commerçants, nous définirons des mesures rendues nécessaires par l'harmonisation européenne et la modernisation de ce secteur.

Le rôle des consommateurs

L'action des associations sera soutenue. L'Etat interviendra pour mieux assurer l'information et la sécurité des consommateurs.
Il veillera à favoriser leur concertation avec les producteurs et les distributeurs.



Une période décisive s'ouvre, qui va nous conduire à l'élection du Président de la République.

Nous avons besoin du soutien de tous ceux qui souhaitent pour la France, le triomphe des idées de progrès, de solidarité et de justice sociale.

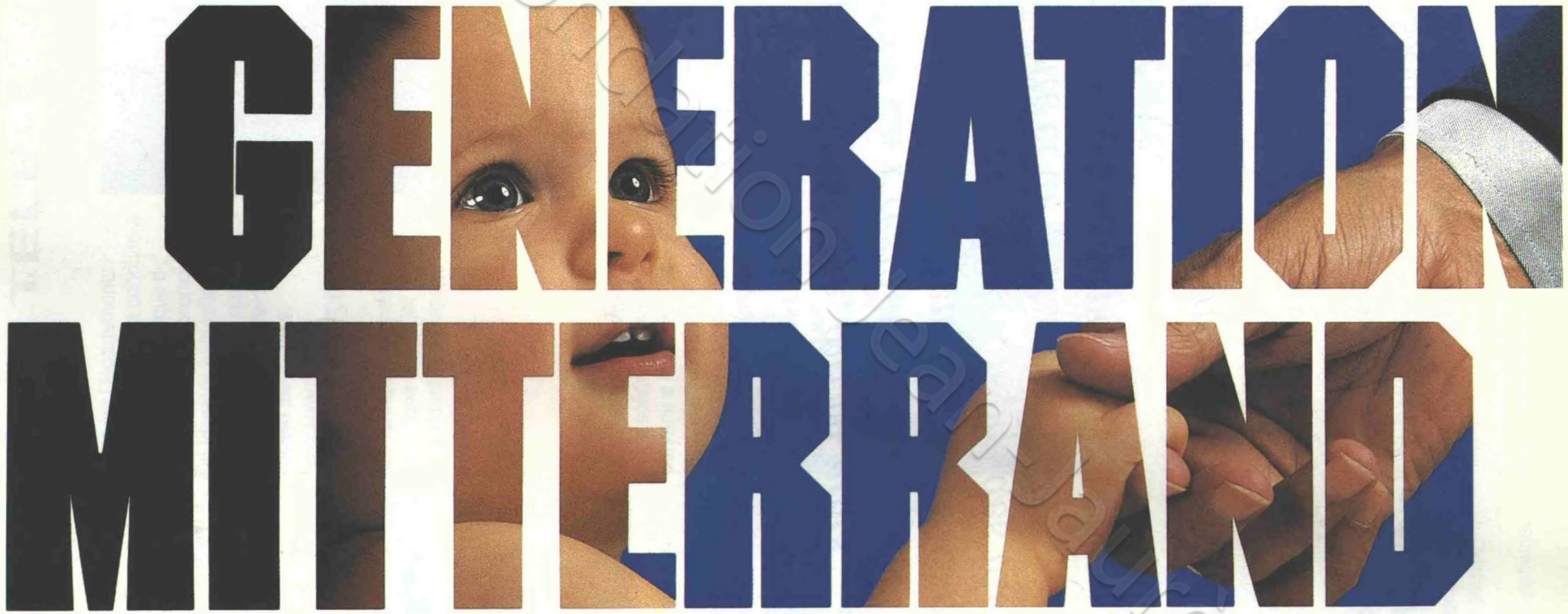
Aidez-nous en nous faisant parvenir votre contribution financière.

La victoire est possible ; en grande partie, elle dépend de vous.

Pour soutenir le candidat des forces de progrès, merci d'adresser vos chèques au Parti Socialiste, à l'ordre de André Laignel, PS Campagne, 10, rue de Solférino, 75007 Paris.

Fondation Jean-Jaurès

La France,
on l'aime, unissons-la.



Fondation Mitterrand